



AFREC

Commission Africaine
de l'Énergie



République tunisienne

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,
DES MINES ET DE
L'ÉNERGIE

RAPPORT DE DIAGNOSTIC ET PLAN D' ACTIONS

JUILLET 2025

*Préparé pour le Ministère de l'Industrie,
des Mines et de l'Énergie de la Tunisie*



**Programme d'appui aux états
membres de l'Union Africaine et
aux communautés économiques
régionales pour améliorer ou
mettre en place des systèmes
nationaux/régionaux d'information
sur l'énergie (SIEN/SIER)**

Copyright © AFREC 2025. Tous droits réservés.

L'initiative de la Commission africaine de l'énergie (AFREC) visant à accompagner les États membres de l'Union africaine (UA) dans la mise en place et le renforcement des systèmes nationaux d'information énergétique constitue une étape stratégique majeure pour le développement durable du secteur énergétique africain. Des données énergétiques fiables, crédibles, actualisées et complètes sont indispensables à l'élaboration de politiques efficaces, à une planification des investissements pertinente et à la mise en œuvre réussie des stratégies énergétiques aux niveaux national, régional et continental.

Ce rapport diagnostique quinquennal, assorti d'un plan d'action, offre une vue d'ensemble complète des systèmes nationaux d'information énergétique et propose des actions stratégiques pour renforcer le capital humain, les infrastructures ainsi que les ressources financières nécessaires à la modernisation de ces systèmes. En améliorant les systèmes nationaux d'information énergétique, l'AFREC entend doter les États membres d'outils modernes favorisant une prise de décision fondée sur des données probantes et renforçant le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets énergétiques.

Des systèmes d'information énergétique renforcés joueront un rôle déterminant dans l'accélération des progrès vers un accès universel à des services énergétiques modernes, abordables et fiables, conformément à l'Objectif de développement durable 7 de l'Agenda 2030 pour le développement durable et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ils contribueront également à la réalisation des ambitions plus larges de l'Afrique en matière de sécurité énergétique, d'intégration régionale et de transformation économique.

À cet égard, la Commission africaine de l'énergie exprime sa sincère reconnaissance aux ministères de l'Énergie des 16 États membres suivants : Tchad, Cameroun, République centrafricaine, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gambie, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Togo et Tunisie. L'AFREC adresse également ses remerciements aux coordinateurs nationaux, aux institutions, aux experts ainsi qu'aux parties prenantes concernées des États membres participants, dont l'engagement, la coopération et le dévouement ont été précieux tout au long de l'élaboration de ce rapport.

Grâce à un engagement politique fort et à une collaboration soutenue entre les États membres, les institutions régionales et les partenaires de développement, les années à venir offrent une opportunité unique de moderniser et d'harmoniser les systèmes de données énergétiques et de promouvoir une planification énergétique fondée sur des données probantes à l'échelle du continent africain.

La Commission africaine de l'énergie (AFREC) est une agence spécialisée de l'énergie de l'Union africaine (UA), chargée de développer le secteur énergétique africain à travers la facilitation, la coordination, l'harmonisation, la protection, la conservation, le développement, la promotion de l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques en Afrique.

Elle travaille activement avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans les 55 États membres de l'UA, en veillant à ce que toutes les initiatives énergétiques s'alignent sur le développement futur du secteur de l'énergie en Afrique et sur la poursuite de la construction de « l'Afrique que nous voulons ».

Pour toute demande complémentaire concernant ce rapport, veuillez vous adresser au :
Directeur exécutif



Commission Africaine de l'Énergie (AFREC)

02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035

Algiers, Algeria

Tel : +213 23 45 9198

Fax : +213 23 45 9200

Email : afrec@africanunion.org

Site Web : www.au-afrec.org



1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
1.1 Résultats du diagnostic	8
1.2 Recommandations	10
1.3 Actions prioritaires	11
2 VUE D'ENSEMBLE DU PAYS	13
2.1. Description générale	13
2.2. Statistiques énergétiques	14
2.3. Contribution au Système d'Information Énergétique de l'AFREC	15
3 RAPPORT DE DIAGNOSTIC DES STATISTIQUES ÉNERGÉTIQUES	16
3.1. Environnement institutionnel et légal	16
3.1.1 Situation actuelle	16
3.1.2 Evaluation et analyse des lacunes	17
3.2. Ressources humaines et matérielles	17
3.2.1 Situation actuelle	18
3.2.2 Evaluation et analyse des lacunes	18
3.3. Collecte des données	19
3.3.1 Situation actuelle	19
3.3.2 Evaluation et analyse des lacunes	20
3.4. Traitement des données	20
3.4.1 Situation actuelle	20
3.4.2 Evaluation et analyse des lacunes	20
3.5. Contrôle qualité et validation	21
3.5.1 Situation actuelle	21
3.5.2 Evaluation et analyse des lacunes	21
3.6. Diffusion et analyse	21
3.6.1 Situation actuelle	21
3.6.2 Evaluation et analyse des lacunes	22
3.7. Analyses et recommandations	23
3.7.1 Matrice Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces	23
3.7.2 Recommandations	23
4 PLAN D'ACTION POUR ÉTABLIR UN NEIS	25
4.1. Identification et priorisation des actions requises	25
4.2. Implémentation du plan d'action	28
5 ANNEXES	31
5.1. Résumé des problèmes détectés lors du diagnostic	31
5.2. Hypothèses de coûts	32
5.3. Liste des entretiens	32
5.4. Questionnaires	32

LISTE DES ACRONYMES

SIEA	Système d'Information Énergétique Africain
AFREC	Commission Africaine de l'Energie
AIE	Agence Internationale de l'Energie
ANME	Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie
ETP	Equivalent Temps Plein
GES	Gaz à effet de serre
GWh	Giga Wattheures
INS	Institut National de la Statistique
IRES	International Recommendations for Energy Statistics
Ktep	Millier de tonnes d'équivalent pétrole
MIME	Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie
Mtep	Mégatonne équivalent pétrole
ONEM	Observatoire National de l'Énergie et des Mines
PCI	Pouvoir Calorifique Inférieur
PF	Point Focal
PFN	Points Focaux Nationaux
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SD	Sous-Directeur
SI	Système d'Information
SIEA	Système d'Information Énergétique Africain
SIEN	Système d'Information Energétique National
IT	Services de l'Information et des Technologies
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résumé des principaux résultats du diagnostic	9
Tableau 2 : Process statistiques sur le bilan énergétique en Tunisie	15
Tableau 3 : Données transmises à l'AFREC	15
Tableau 4 : Ressources humaines dédiées aux statistiques	18
Tableau 5 : Diagnostic des ressources humaines et matérielles	18
Tableau 6 : Sources et procédures de collecte de données	19
Tableau 7 : Diagnostic de la collecte de données	20
Tableau 8 : Diagnostic du traitement des données	20
Tableau 9 : Diagnostic de la validation des données	21
Tableau 10 : Exemple de rapports établis	22
Tableau 11 : Diagnostic de la diffusion des données	23
Tableau 12 : Matrice des Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces	23
Tableau 13 : Recommandations	26

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Aperçu du plan d'action avec les phases et les activités principales	12
Figure 2: Carte régionale – Tunisie	13
Figure 3 : Environnement institutionnel	14
Figure 4 : Matrice de priorisation	26
Figure 5 : Plan d'action	28

1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Ce rapport de Diagnostic et Plan d'action du Système d'Information Énergétique National (SIEN) pour la Tunisie a été développé avec le soutien de l'AFREC (Commission Africaine de l'Énergie) et en étroite collaboration avec les Points Focaux Nationaux (PFN) de l'AFREC et l'Observatoire National de l'Énergie et des Mines (ONEM) du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (MIME).

Les objectifs de cette assistance technique sont de (1) réaliser un diagnostic des statistiques énergétiques, (2) recommander des activités spécifiques pour améliorer les statistiques énergétiques et renforcer ou établir un SIEN, et (3) générer un plan d'action de haut niveau qui identifie les ressources et les délais nécessaires à la mise en œuvre des actions recommandées.

1.1 RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

L'Observatoire National de l'Énergie et des Mines assure la collecte, le traitement et la publication de statistiques énergétiques au niveau national. L'organisation actualise tous les ans son rapport annuel afin de communiquer aux acteurs du secteur le bilan énergétique, ainsi que des statistiques complémentaires et des analyses. Ce processus est aujourd'hui fonctionnel en l'état.

Le tableau ci-dessous décrit les principales caractéristiques du programme de statistiques énergétiques de la Tunisie telles qu'identifiées lors de la phase de diagnostic décrite dans la section 3 de ce document.

Item	Résultats du diagnostic
Environnement institutionnel et légal	• L'Observatoire National de l'Énergie et des Mines est géré par le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie selon le Décret exécutif n° 2000-134 du 18 janvier 2000 portant organisation du Ministère de l'Industrie. • L'observatoire communique facilement avec les autres acteurs publics fournisseurs de données. Une relation de confiance est établie de longue date avec les différents acteurs et permet une communication aisée.
Ressources humaines et matérielles	• Deux personnes qualifiées et à temps plein ont la charge de l'ensemble du processus de production des statistiques énergétiques. Toutefois, l'équipe ressent un fort besoin de renforcement des ressources humaines pour soulager la charge de travail.
Collecte des données	• La collecte auprès des fournisseurs de données est réalisée à partir de canevas (templates) Excel à remplir. • Certaines données du secteur privé sont parfois difficiles à obtenir et les délais de réponse des fournisseurs freine le processus de collecte des données et leur traitement.
Traitement des données	• Compilation et agrégation des données mensuelles. Le traitement de données est réalisé en partie manuellement et peut être source d'erreur de saisie. Il y a un manque de capitalisation des compétences internes pour sécuriser le savoir-faire et archiver les hypothèses de travail. • Echanges avec les fournisseurs de données dans le cas de données aberrantes ou manquantes.
Contrôle qualité et validation	• Contrôle de la cohérence entre les données annuelles et mensuelles et des contrôles automatiques existent dans le nouveau SI. • Analyse des écarts statistiques. • Utilisation des questionnaires internationaux.
Diffusion et analyse	• Réalisation de bilans énergétiques avec un rapport associé. • Notes mensuelles de la conjoncture de l'énergie. • Mémento de l'énergie. • Alimentation de la plateforme Open Data. • Remplissage des questionnaires internationaux.

Tableau 1 : Résumé des principaux résultats du diagnostic

La Tunisie dispose d'un SIE fonctionnel depuis 2000, avec un historique de données depuis 1980. Il existe un Système d'Information en place et opérationnel qui en cours de migration vers la nouvelle version du Système au moment de la rédaction de ce rapport.

L'environnement institutionnel est ancré et régit les interactions entre les institutions et les fournisseurs de données avec le Ministère. Une relation de confiance est établie de longue date et est un véritable atout pour répondre aux besoins de l'Observatoire en matière de statistiques énergétiques.

Le processus de production du bilan énergétique est robuste, accompagné des notes méthodologiques et de canevas de collecte spécifique au contexte énergétique du pays. Les contrôles qualités sont réalisés à différentes étapes de la chaîne de production et les étapes de validation rendent officielle la consolidation des données.

Toutefois, il est difficile pour l'équipe de l'ONEM d'obtenir des données désagrégées par les parties prenantes issues du secteur privés. Des actions pourront être mises en place pour obtenir davantage de données. Les travaux sur l'efficacité énergétique ne permettent pas aujourd'hui de fournir complètement le questionnaire de l'AFREC. Des efforts sont mis en place et doivent être poursuivis afin de permettre la remontée des données aux niveaux des organisations internationales.

La diffusion des données liées à l'énergie est ancrée dans les exercices de l'équipe avec une publication large, diversifiée et régulière sur différentes plateformes et à différentes granularités (annuelle et mensuelle). Les différents canaux de diffusion témoignent la multiplicité des publications produites à partir des statistiques de l'ONEM. Chaque année, l'équipe assure la restitution des questionnaires aux institutions internationales (AIE, Eurostat, UNECE, AFREC) sur une base N-1.

1.2 RECOMMANDATIONS

Quatre recommandations clés pour le renforcement des statistiques énergétiques de la Tunisie ressortent du diagnostic :

1 – Poursuivre et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques

→ A. Centraliser et capitaliser les compétences internes

en formalisant la documentation (guide d'utilisation, notice d'information) et la rendant accessible pour tout nouvel arrivant ou en guise de référence.

→ B. Examiner et évaluer régulièrement le processus statistique et les besoins en formation

en mettant en place un cycle régulier de formation et un suivi des besoins en formation de l'équipe.

2 – Améliorer le processus de collecte de données

→ A. Renforcer la collaboration et le partage de données avec les fournisseurs de données du secteur privé

à travers des accords formalisés visant à atténuer la réticence des fournisseurs et à les sensibiliser sur l'importance du SIEN en Tunisie.

→ B. Améliorer l'étendue de la collecte avec des nominations officielles pour les statistiques énergétiques

pour collecter les informations qui ne peuvent pas être exploitées faute de moyens financiers et de temps.

3 – Augmenter les ressources matérielles et humaines

→ A. Améliorer les ressources matérielles

en mettant en place des back-ups de sauvegarde.

→ B. Accroître les ressources humaines

de l'équipe de l'ONEM qui assure l'ensemble de la production des statistiques énergétiques au niveau national. Des chargés de collecte et techniciens peuvent soulager la charge de travail de l'équipe actuelle.

4 – Structure et faciliter la diffusion des données

→ A. Organiser un atelier de diffusion annuel avec les fournisseurs de données ou au grand public

pour promouvoir les activités de l'équipe de l'ONEM et partager ses travaux liés au bilan énergétique.

Le plan d'action visant à renforcer les statistiques sur l'énergie en Tunisie, à renforcer un SIE National opérationnel et à mettre en œuvre les recommandations soulignées ci-dessus, détaillé dans la section 4 de ce rapport. Alors que de nombreuses actions peuvent être réalisées par l'équipe existante avec peu de ressources supplémentaires, la mise en œuvre du plan d'action complet devrait nécessiter environ 25 920€ d'investissement, principalement lié à la finalisation de la migration, l'exploitation du nouveau Système d'Information et l'adaptation des questionnaires de collecte pour intégrer davantage de données collectées dans le SIE.

Parmi l'ensemble des actions identifiées dans le plan, l'équipe de l'Observatoire National des Mines et de l'Énergie a souligné plusieurs actions à « résultats rapide » qui devraient être mises en œuvre en priorité à partir de S2 2025.

➤ **Centraliser et capitaliser les compétences internes en examinant et évaluant régulièrement les processus statistiques et besoins de formation.** L'équipe statistiques est bien formée et des notes méthodologiques existent. L'action consiste principalement à centraliser toutes les ressources existantes et les centraliser afin de s'y référer à tout moment et les diffuser largement à tout nouvel arrivant.

➤ **Mettre en place un système de back-up** avec l'exploitation du Système d'Information en place et migré. Une fois la migration complète de l'ancien vers le nouveau Système d'Information, développer le système de back-up pour le stockage et la sécurisation des ressources.

➤ **Signer des accords de partage de données avec les entités du secteur privé** pour accroître la collecte des données et obtenir des informations désagrégées.

La mise en œuvre de ces actions ouvrira la voie **aux actions prioritaires sur le long terme** qui nécessitent des ressources et une planification plus importante à mettre en œuvre dans les 24 mois :

➤ **Renforcer les ressources humaines** pour soulager la charge de travail de l'équipe actuelle.

➤ **Revoir des questionnaires de collecte** avec les parties prenantes et les adapter pour inclure les thématiques d'efficacité énergétique.

➤ **Organiser un atelier annuel de partage de données** avec les partenaires ou le grand public afin d'accroître la visibilité des activités de l'équipe.

PLAN D'ACTION QUINQUENNAL POUR LE RENFORCEMENT DES STATISTIQUES ÉNERGÉTIQUES

PHASE 1: FINALISATION DU PLAN & ET PREMIÈRES ADAPTATIONS (S2 2025)

- Finalisation et diffusion du plan d'action
- Mise en place d'actions initiales à "résultat rapide" pour améliorer la collecte de données
- Sensibilisation aux projets à long terme



PHASE 2: CONSOLIDATION DES GAINS RAPIDES ET PRÉPARATION DES PROJETS À LONG TERME (2026)

- Consolidation de la collaboration avec les acteurs du secteur privé
- Renforcement de l'équipe statistique
- Recherche de financement pour les projets à long terme



PHASE 3: IMPLÉMENTATION DE PROJETS À LONG TERME (2027 - 2028)

- Intégration de données améliorées provenant d'enquêtes et de collecte de données,
- Formation approfondie et adoption complète de processus mis à jour



PHASE 4: SUIVI ET MISE À JOUR (2029 ET +)

- Formation continue et des nouveaux collaborateurs
- Expansion des activités de diffusion (atelier annuel)
- Mise en œuvre d'améliorations opportunistes

Figure 1 : Aperçu du plan d'action avec les phases et les activités principales

2 VUE D'ENSEMBLE DU PAYS



Figure 2: Carte régionale – Tunisie

2.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

La Tunisie est un pays de l'Afrique du Nord, qui s'étend sur 163 000 km² et possède une population estimée à plus de 12 millions d'habitants en 2024. La Tunisie est séparée de l'Europe par 140 km. Le pays est limité à l'ouest par l'Algérie, au sud-est par la Libye et au nord et à l'est par la mer Méditerranée. Le désert du Sahara occupe entre 33 % et 40 % du territoire, tandis que les terres à vocation agricole représentent dix millions d'hectares.

La Tunisie est membre de l'Union Africaine et des Nations Unies. La langue officielle est l'arabe.

L'économie de la Tunisie repose fortement sur le secteur tertiaire (60% du PIB), suivi par les secteurs de l'industrie manufacturière, notamment les industries mécaniques et électriques, le textile et l'agroalimentaire (25% du PIB) et l'agriculture (15% du PIB). Le tourisme contribue également, mais de manière indirecte à la situation économique du pays.

Le PIB par habitant s'établit à 3 978 USD en 2023, après un record à 4 460 USD/habitant en 2014 et une baisse de 21% entre 2014 et 2019¹.

En 2023 la production primaire d'énergie de la Tunisie se porte à 5 Mtep tandis que la consommation d'énergie finale est de 8,2 Mtep. L'offre primaire d'énergie se compose principalement de gaz naturel 5,5 Mtep, de produits pétroliers 4,8 Mtep et de biomasse 1,1 Mtep. Bien que le pays produise du pétrole (1,6 Mtep en 2023), ce dernier est exporté et la Tunisie importe la quasi-totalité de sa consommation de produits pétroliers.

Les centrales à gaz fournissent la plus grande partie de la production d'électricité (95%). La consommation finale d'énergie se répartit entre les produits pétroliers (50%), l'électricité (20%) et le gaz (19%). Le transport est le premier secteur d'activité consommateur d'énergie (32%), suivi par le résidentiel (28%) et l'industrie (24%)

¹ - Source : Banque Mondiale

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?contextual=default&locations=TN>

Le pays dispose de ressources renouvelables, notamment solaire, mais ces dernières restent relativement peu exploitées à l'heure actuelle bien que le pays envisage d'augmenter la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique de 5% à 35% d'ici 2030 à travers des projets².

Production totale d'énergie primaire de 2010 à 2022 (Mtep)

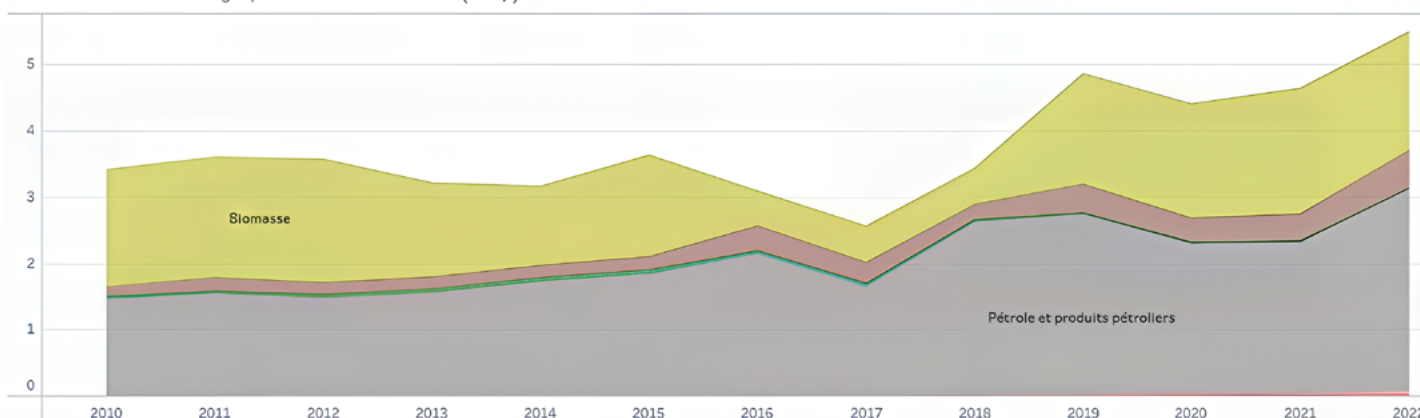


Figure 3 : Evolution de la production totale d'énergie primaire (source : AFREC)

L'accès à des solutions de cuisson propre reste limité, notamment en zone rurale, où seulement 7 % des ménages y ont accès contre 50 % en milieu urbain. La consommation énergétique nationale a atteint 6,2 Mtep en 2023, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2022, et la consommation électrique par habitant avoisine 380 kWh, proche de la moyenne régionale.

Malgré une croissance économique moyenne de 5,3 % entre 2014 et 2023, le pays fait face à des défis persistants en matière de réduction de la pauvreté (taux estimé à 37,5 % par l'ANSD), d'égalité territoriale, et d'inclusion énergétique, en particulier pour les populations rurales. La diversification du mix énergétique, l'émergence des hydrocarbures, et la volonté de transition vers un développement durable constituent les piliers de la stratégie actuelle.

2.2 STATISTIQUES ÉNERGÉTIQUES

L'Observatoire National de l'Énergie et des Mines (ONEM), relevant du Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (MIME) est mandaté selon le Décret N° 2000-134 du 18 janvier 2000 pour la production et l'élaboration de statistiques énergétiques en Tunisie.

La Tunisie dispose d'un organisme central du système national de la statistique, l'Institut National de la Statistique (INS). Il est chargé d'opérer la collecte et la diffusion des données collectées dans divers domaines tels que : la démographie, les enquêtes nationales ou encore la conjoncture économique. Il permet à l'équipe de l'ONEM d'ajuster leurs statistiques à l'aide d'indicateurs du secteur énergie.

Aujourd'hui, la Tunisie dispose d'un SIE national, créé en 2000, avec un historique de données qui débute en 1980. Actuellement, le Ministère utilise les questionnaires AFREC de collecte de données ainsi que les outils d'aide à la construction de bilan énergétique de l'AIE et Eurostat pour contrôler les statistiques produites et indicateurs calculés.

En avril 2023, le Ministère publie sa stratégie énergétique à l'horizon 2030³ avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'ambition de ce programme est de :

² - Source : Banque Mondiale

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2024/05/08/tunisia-s-sustained-recovery-requires-quick-action-to-take-advantage-of-opportunities>

³ - https://www.energiemines.gov.tn/fileadmin/docs-u1/synth%C3%A8se_strat%C3%A9gie_2035.pdf

1. Mettre en place une stratégie qui passe par :
 - a. Renforcer la sécurité énergétique en réduisant les importations d'énergies fossiles,
 - b. Résister à la volatilité des prix de l'énergie,
 - c. Lutter contre la précarité énergétique
 - d. Contribuer à la neutralité carbone d'ici 2050
2. Mettre en place une feuille de route pour s'assurer de la mise en pratique de la stratégie énergétique.

De son côté l'Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME) continue de développer des outils d'aide à la décision et de planification⁴ à travers son système d'information Enerinfo et son modèle de prospective énergétique MedPro.

Ces initiatives illustrent la volonté pour la Tunisie de fournir des statistiques énergétiques pour monitorer ces programmes. L'ONEM assure aujourd'hui la production de statistiques énergétiques et du bilan énergétique national de manière régulière.

Le processus de production du bilan national de l'énergie est un exercice conduit par l'équipe de l'ONEM qui débute généralement en juin de chaque année. La production du bilan énergétique peut être divisé selon les phases suivantes :

	Description
<i>Collecte des données Avril - Juin</i>	La collecte des données est réalisée par l'ONEM entre avril et juin de l'année N+1.
<i>Traitement et validation Juillet - Août</i>	L'ONEM s'occupe de traiter instantanément les données à réception et clôture le traitement en juillet-août de l'année N+1. Un groupe de travail opérationnel échange durant cette période pour valider l'élaboration du bilan énergétique.
<i>Présentation Septembre</i>	Les résultats sont présentés en septembre de l'année N+1.
<i>Publications Novembre</i>	Le bilan énergétique consolidé est envoyé aux différentes institutions : AFREC, AIE, Eurostat et fait l'objet de publications et rapports périodiques.

Tableau 2 : Process statistiques sur le bilan énergétique en Tunisie

2.3 CONTRIBUTION AU SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AFREC —

L'ONEM en Tunisie fourni actuellement des données au Système Africain d'Information Énergétique (SIEA) sur une base N-1, comme le montre le tableau ci-dessous. Le bilan énergétique le plus récent fourni à l'AFREC est celui de l'année 2023.

	Bilans énergétiques	Statistiques sur l'efficacité énergétique	Capacité des usines de production	Prix et taxes
Transmis à l'AFREC ?	OUI	NON	OUI	OUI

Tableau 3 : Données transmises à l'AFREC

⁴ - <https://www.anme.tn/fr/content/planification-0>

3 RAPPORT DE DIAGNOSTIC DES STATISTIQUES ÉNERGÉTIQUES



Ce diagnostic a été développé en étroite collaboration avec les Points Focaux Nationaux (PFN) de l'AFREC et le responsable de l'Observatoire National de l'Énergie et des Mines.

Les résultats du diagnostic sont basés sur des entretiens structurés couvrant les institutions, les ressources et les processus statistiques en place, ainsi que sur un examen détaillé des données et de la documentation partagées par les PFN.

Le rapport de diagnostic est organisé en sept sections thématiques couvrant l'environnement institutionnel, les ressources humaines et matérielles, les principales étapes des processus de statistiques énergétiques (collecte des données, traitement des données, contrôle-qualité, et diffusion), ainsi que d'autres éléments divers le cas échéant. Chaque section thématique décrit la situation actuelle, les principaux défis ou problèmes, et les solutions ou recommandations potentielles pour améliorer les statistiques sur l'énergie.

La dernière section du rapport de diagnostic adopte une vue transversale des défis rencontrés dans chacun des domaines thématiques et propose une hiérarchisation des problématiques et des solutions pour traiter les questions prioritaires. Cette hiérarchisation est ensuite utilisée pour développer un plan d'action pour l'établissement d'un SIE dans la section 4 de ce document.

3.1 ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

3.1.1 SITUATION ACTUELLE

Le Décret exécutif n° 2000-134 du 18 janvier 2000 portant organisation du Ministère de l'Industrie, puis le Décret gouvernemental n° 2016-858 du 15 juin 2016, portant organisation du Ministère de l'Énergie et des Mines engage toutes entité produisant, transformant, transportant, distribuant ou consommant de l'énergie de répondre aux enquêtes statistiques. L'Observatoire National de l'Énergie et des Mines est chargé de collecter, centraliser et traiter les données et d'établir les bilans énergétiques et statistiques associées.

Les statistiques de l'énergie sont gérées par l'ONEM dépendant du MIME. Cette structure est impliquée dans la collecte de données auprès des partenaires, l'analyse des données collectées, le saisi des données dans les questionnaires (AFREC et autres), et la diffusion des statistiques.

Le schéma ci-dessous illustre l'environnement institutionnel dans lequel opère l'ONEM.

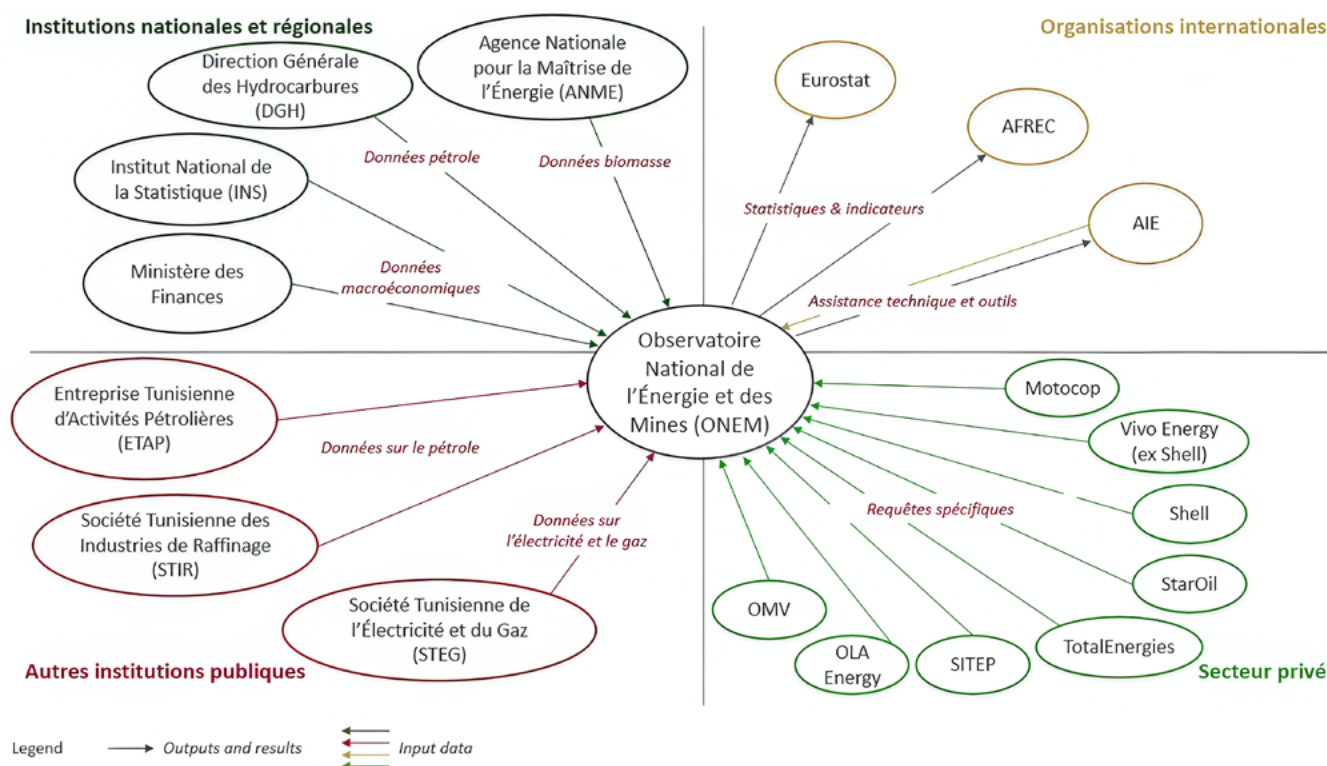


Figure 3 : Environnement institutionnel

3.1.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Selon les informations collectées en entretien, l'environnement institutionnel global des statistiques de l'énergie permet actuellement l'actualisation des bilans énergétiques et analyses associées.

L'ONEM ne signale aucun problème majeur concernant ses interactions avec d'autres organisations fournisseuses de données. Une relation de confiance est établie de longue date avec les différents acteurs et permet une bonne collaboration.

Il est à noter que la procédure actuelle de collecte des statistiques énergétique ne soulève aujourd'hui aucun problème majeur dans le cadre institutionnel du pays.

Un texte officiel soutenant l'importance des bilans énergétiques annuels régit les obligations des différentes institutions en matière de transmission de données et les modalités pratiques pour l'accomplissement de telles obligations.

3.2 RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Cette section décrit les ressources humaines et matérielles ainsi que les équipements informatiques qui servent à la production et la gestion des statistiques énergétiques, dans le but d'identifier les lacunes ou les obstacles à (i) l'établissement d'un SIEN, (ii) la réalisation des questionnaires AFREC.

3.2.1 SITUATION ACTUELLE

RESSOURCES HUMAINES

L'équipe chargée des statistiques sur l'énergie se compose de deux personnes :

Nom	Poste occupé & Institution	Rôle dans les statistiques énergétiques	Temps passé sur les statistiques	Formation / Coursus
Mohamed Chaker ZORGATI	Chargé de l'ONEM		100%	Statisticien
Mohamed SDIRI	Directeur de l'ONEM		100%	Analyste

Tableau 4 : Ressources humaines dédiées aux statistiques

Le personnel dédié aux statistiques de l'énergie au sein de l'ONEM est composé de deux personnes à temps plein. Ce nombre limité de personnel représente un risque fort dû à la concentration de compétences et d'expertises liés à cette activité. Un besoin de recrutement est clairement identifié pour accroître le fonctionnement de l'équipe, notamment pour créer des redondances si cela s'avérait nécessaire.

RESSOURCES MATÉRIELLES

Les ressources matérielles disponibles sont :

- Ordinateurs et logiciels : les données sont stockées sur les disques des ordinateurs de bureau et sur un serveur pour la gestion centralisée des données, hébergé par le Ministère.
- Budget : une part du budget annuel du Ministère est alloué pour les statistiques énergétiques bien qu'insuffisant pour permettre la pleine activité de l'équipe.

3.2.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Le renforcement du personnel de l'ONEM est un vrai défi à ce jour afin d'assurer la migration totale vers le nouveau SI.

Un point d'amélioration relevé par l'équipe en charge des statistiques serait l'exploitation de la base de données au sein du système d'information. La mise en place de ce nouvel outil permet de répondre à la problématique initiale de centralisation des données. La pleine exploitation de ce nouveau système sera la prochaine étape d'exploitation d'un SIE pour l'équipe. Toutefois, les ressources internes nécessitent d'être sécurisées par un système de back-up.

N°	Problématique	Description
2.1	Besoin de renforcement de l'équipe statistique	L'équipe actuelle ressent un besoin fort de renforcer davantage les ressources humaines.
2.2	Besoin de mise en place d'un système de backup	Les ressources internes doivent être sécurisées sur un système de backup

Tableau 5 : Diagnostic des ressources humaines et matérielles

3.3 COLLECTE DES DONNÉES

Cette section décrit le processus général de collecte des données afin d'aborder (1) le processus en place tel qu'il existe aujourd'hui, (2) d'identifier les principales parties prenantes en dehors du ministère chargées de fournir des données, (3) la relation avec les fournisseurs de données et (4) d'identifier les goulots d'étranglement ou les limitations du processus qui pourraient être ciblés pour être améliorés.

3.3.1 SITUATION ACTUELLE

Chaque année sont produites les statistiques de l'année N-1 ; à partir de la collecte d'information suivante :

Secteur	Description des données collectées et leurs sources	Qualité des données et limites	Format et fréquence
<i>Produits pétroliers</i>	- Société tunisienne des industries de raffinage, MIME	- Données désagrégées sur l'offre, les échanges commerciaux, la consommation	- Mensuel. La collecte se base sur les canevas envoyés aux fournisseurs
<i>Pétrole & Gaz</i>	- Entreprise tunisienne d'activités pétrolière - Société tunisienne des industries de raffinage - Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz	- Données désagrégées sur l'offre, les échanges commerciaux, la consommation	- Mensuel. La collecte se base sur les canevas envoyés aux fournisseurs
<i>Electricité</i>	- Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG)	- Données détaillées sur la production par source, suivi des ventes	- Mensuel. La collecte se base sur les canevas envoyés aux fournisseurs
<i>Biomasse</i>	- Enquête sur la biomasse		-
<i>Energie renouvelable</i>	- Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME), STEG, MIME	- Suivi des projets renouvelables	- Mensuel
<i>Efficacité énergétique</i>	- Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME)	-	- Annuel
<i>Economie et démographie</i>	- Institut National de la Statistique (INS)	- Suivi des indicateurs économiques et démographiques	- Annuel
<i>Autres...</i>		-	-

Tableau 6 : Sources et procédures de collecte de données

Des fichiers Excel (canevas) préremplis sont envoyés aux différentes institutions par mail. Un point focal est identifié pour chacune des parties prenantes et est chargé de renvoyer les questionnaires complétés à l'ONEM.

L'objectif pour l'ONEM en utilisant des canevas est de collecter des données plus détaillées sur les différentes activités entrant dans le bilan énergétique (stocks physiques, pouvoirs calorifiques utilisés). C'est dans ce cadre qu'un comité de révision des Pouvoirs Calorifiques Inférieurs (PCI) a été créé sachant que le pays dispose de ses propres pouvoirs calorifiques. Ainsi, chaque année, ce comité aura la responsabilité de décider les changements de pouvoir calorifique sur les conversions d'unités. L'issue des travaux réalisés par ce groupe de travail se traduira par une publication au premier trimestre de chaque année des pouvoirs calorifiques en vigueur par arrêté ministériel. Ils remplaceront alors, ceux de l'arrêté du 18 mars 1987.

3.3.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

La procédure actuelle de récupération des données se base sur des fichiers Excel à remplir par les fournisseurs de données. Ces fichiers ont été réalisés lors du projet MEDSTAT avec Eurostat.

Toutefois, l'équipe de l'ONEM fait face à des difficultés dans le délai de réponse des fournisseurs qui retarde le traitement de données et impacte le calendrier d'élaboration des statistiques énergétiques. Il est plus difficile pour l'équipe statistiques d'obtenir des données issues du secteur privé. Les informations existent mais ne sont pas exploitées par manque de ressources et de temps dans ces institutions.

Des données d'enquêtes et d'études peuvent être utilisées pour mettre en perspective les statistiques énergétiques. C'est notamment le cas pour les enquêtes de consommation d'énergie (2021).

La collaboration avec les instances gouvernementales (INS, ANME) reflète la volonté de l'ONEM de participer activement à la publication des données de flux énergétiques et de les lier avec des indicateurs clés pour une bonne compréhension du paysage énergétique du pays.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du le diagnostic en ce qui concerne la collecte de données.

N°	Problématique	Description
3.1	Difficulté à obtenir certaines données du secteur privé	Il n'y pas de procédures écrites qui posent le cadre et les modalités de la collecte de données pour les entreprises du secteur privé.
3.2	Délais de réponse des fournisseurs	Le manque de réactivité dans la transmission des données freine le processus de collecte et de traitement des données.

Tableau 7 : Diagnostic de la collecte de données

3.4 TRAITEMENT DES DONNÉES

3.4.1 SITUATION ACTUELLE

L'étape de traitement des données passe par l'agrégation des données précédemment collectées. Les données peuvent provenir de supports variés (Excel, Word, PDF, etc..) selon le fournisseur : un travail de centralisation et d'harmonisation est réalisé afin de regrouper l'ensemble des données.

Le traitement des données inclus une phase de correction et d'ajustements des données si nécessaire. L'équipe réalise alors les manipulations de données pour compléter les informations fournies par les entreprises ou institutions.

3.4.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Le processus de traitement des données repose sur une série d'étapes successives pour obtenir les chiffres consolidés. L'expertise réalisée repose sur des hypothèses de travail et est propre au statisticien en charge du traitement. La valeur ajoutée apportée par l'équipe en charge des statistiques n'est pas centralisée. Il n'existe pas d'outils fiables de gestion d'archivage des hypothèses prises au cours des collectes historiques. Il est alors difficile de challenger ces hypothèses ou la méthode manuelle de traitement est source potentielle d'erreur humaine.

Le traitement des données repose sur la présence de l'équipe et ne laisse pas de place à l'imprévu. Capitaliser les compétences internes au moyen de procédures écrites, de système d'archivage permet de comprendre les précédents travaux, de gagner du temps d'une année sur l'autre, avoir une meilleure compréhension des méthodes et de sécuriser l'expertise réalisée par l'équipe de l'ONEM.

N°	Problématique	Description
4.1	Manque de capitalisation des compétences internes	Il n'existe pas de moyens fiables pour archiver les hypothèses de travail.

Tableau 8 : Diagnostic du traitement des données

3.5.1 SITUATION ACTUELLE

Le contrôle-qualité est un travail constant tout au long de la chaîne de production des données. Le contrôle repose grandement sur la maîtrise de l’environnement statistique de l’équipe de l’ONEM.

- Valeurs aberrantes : si l’équipe statistiques observe une erreur ou une valeur aberrante au sein des données collectées, le fournisseur de données en question est sollicité pour corriger cette erreur.
- Données manquantes : dans le cas de données manquantes, impossible à remplir même après retour du fournisseur, l’ONEM a la responsabilité de trouver des solutions et/ou estimations.
- Contrôle interne de l’équipe statistique : l’équipe s’assure à tout moment de la cohérence des données, notamment en réalisant des comparaisons entre les données annuelles et le cumul mensuel d’autres publications (Conjonctures de l’Énergie).
- Questionnaires : la complétion des questionnaires à destination des structures internationales (AIE, Eurostat, UNECE) permet également de vérifier le bouclage des données.
- L’écart statistique est également un moyen de mesurer la cohérence des données entre offre et demande d’énergie.

3.5.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Le processus de contrôle et de validation des données repose en partie sur la vérification humaine. Des contrôles automatiques approfondis ou des indicateurs visuels pourront être mis en place dans le cadre du nouveau SI. Ces contrôles automatiques permettraient également de diminuer le temps de relecture du personnel afin de déceler en amont les potentielles erreurs.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne le contrôle qualité.

N°	Problématique	Description
5.1	Approfondir les contrôles automatiques ou indicateurs visuels dans le cadre du nouveau SI	Des contrôles automatiques plus poussés ou la mise en place de nouveaux indicateurs pourront être mise en place à travers le nouvel outil SI en place.

Tableau 9 : Diagnostic de la validation des données

3.6 DIFFUSION ET ANALYSE

3.6.1 SITUATION ACTUELLE

L’ONEM permet une diffusion large, diversifiée et régulière des statistiques liées à l’énergie. Le partage et l’utilisation des données est aujourd’hui assuré via la publication de rapports et de fichiers à travers différentes plateformes et à différentes granularités de temps (mensuel, annuel).

En termes de calendrier, la publication des données s’effectue en deux phases :

- 1ère phase : données préliminaires (juin)
- 2ème phase : consolidation et réalisation du bilan définitif (novembre)

Le tableau ci-dessous présente les différents rapports produits, ainsi que leur périodicité :

Rapport	Destinataire	Fréquence
Bilan énergétique	Tous	Annuelle
Conjoncture Énergétique	Tous	Mensuelle
Mémento de l'énergie	Tous	Annuelle
Plateforme Open Data	Tous	Mensuelle
Questionnaires AIE	AIE	Annuelle
Questionnaires Eurostat	Eurostat	Annuelle
Questionnaire de l'UNECE	UNECE	Annuelle
Questionnaires de l'AFREC	AFREC	Annuelle
Questionnaire JODI	JODI	Mensuelle

Tableau 10 : Exemple de rapports établis

Le **bilan énergétique de la Tunisie** est diffusé annuellement sous la forme d'un rapport au format PDF. Ce document présente une analyse des derniers chiffres et tendances à l'aide de tableaux, graphiques et paragraphes d'analyses suivant plusieurs thématiques. Ce document est très bien réalisé et permet au lecteur d'identifier rapidement la situation énergétique de la Tunisie à travers des graphiques compréhensibles. Une partie est dédiée aux indicateurs énergétiques et permet de partager des informations pertinentes pour le suivi du pays, par exemple avec l'efficacité de la production d'électricité ou le taux de perte du réseau électrique. Le bilan énergétique est complet : il aborde l'ensemble des produits énergétiques ainsi que leur provenance, transformation et consommation. Le rapport est disponible en trois langues : l'arabe, le français et l'anglais.

La publication mensuelle **Conjoncture Énergétique** présente tous les mois la situation énergétique résumée du pays. Le document est complet : une partie sur l'offre d'énergie (bilan primaire, échanges et prix du marché), une partie sur les hydrocarbures et enfin une partie sur l'électricité et les énergies renouvelables permettent d'avoir toutes les informations nécessaires. La partie de suivi des avancements des projets est appréciable pour la prospective. Les graphiques qui accompagnent chaque statistique et indicateur facilitent la lecture.

Les **mémentos de l'énergie** présentent tous les ans les chiffres clés de l'énergie. Les tableaux et graphiques présentés permettent de trouver rapidement l'information souhaitée et le document constitue donc un très bon outil pour tout décideur et responsable afin d'aider au mieux la compréhension du secteur de l'énergie en Tunisie.

La **plateforme Open Data** permet la mise à disposition de l'ensemble des chiffres concernant le secteur de l'énergie. La plateforme répond aux standards d'ouverture de données avec actuellement 261 jeux de données et une mise à jour régulière.

La restitution des questionnaires des institutions internationales (AIE, Eurostat, UNECE, AFREC) s'effectue tous les ans avec l'envoi des données N-1.

3.6.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Le partage d'information de l'ONEM via ses publications repose sur une base solide : les publications des bilans énergétiques sont réalisées à une fréquence annuelle. La diffusion de statistiques mensuelles est un atout fort qui permet de restituer en continu les données sur la situation énergétique du pays.

Les différents canaux de diffusion témoignent la diversité des publications produites à partir des statistiques de l'ONEM. À plus long terme, l'équipe peut envisager de diffuser largement ses données sous la forme d'un atelier de présentation annuel. L'effort à fournir sera minime puisque toutes les ressources sont déjà à disposition mais apportera une grande valeur ajoutée pour mettre en lumière les travaux réalisés et valoriser les compétences de l'équipe. L'atelier pourra être à destination des fournisseurs de données ou du grand public en présentant les chiffres clés de l'année écoulée.

N°	Problématique	Description
6.1	Besoin d'un atelier de présentation annuel avec les fournisseurs de données ou au grand public	Même en l'absence de problématique majeure évoquée, l'atelier permet de pousser la diffusion des données et renforcer la visibilité aux activités de l'équipe de l'ONEM.

Tableau 11 : Diagnostic de la diffusion des données

3.7 ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

3.7.1 MATRICE FORCES / FAIBLESSES / OPPORTUNITÉS / MENACES

Forces - Volonté et intérêt de l'équipe à consolider les procédures et ses compétences internes. - Publication des données en continu, diversifiée, régulière et à travers différents canaux. - Longue expérience de l'ONEM dans la génération des statistiques énergétiques. - Une équipe expérimentée dédiée à 100% aux statistiques énergétiques.	Faiblesses - Difficultés à obtenir des données du secteur privé.
Opportunités - Développer les ressources humaines pour pérenniser le travail et consolider les compétences internes. - Création d'un comité de révision PCI. - Des liens forts avec des parties prenantes internationales (AFREC, AIE, UNECE) - Développer les relations avec d'autres pays membres de l'Union Africaine	Menaces - Pas de système de back-up des données et des hypothèses de travail. Risque fort de perte des informations. - La collecte de données dépend de la volonté des fournisseurs à renseigner les informations dans les délais. Les retards impactent le traitement des statistiques.

Tableau 12 : Matrice des Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces

3.8.2 RECOMMANDATIONS

1 – Poursuivre et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques

→ A. Centraliser et capitaliser les compétences internes

les statistiques énergétiques au sein de l'ONEM reposent sur une petite équipe de 2 personnes. Il est essentiel de centraliser et capitaliser les compétences internes pour ne pas les perdre et faciliter l'accès à sa documentation. Cela participe à formaliser la démarche de l'équipe statistiques et de rendre plus accessible toutes les ressources nécessaires à de nouveaux arrivants. Des efforts sont déjà mis en place avec les notes méthodologiques d'élaboration du bilan énergétique ou des hypothèses de travail en interne.

→ B. Examiner et évaluer régulièrement le processus statistique et les besoins en formation

en lien avec le besoin de capitaliser les compétences internes, il faut veiller à s'informer des méthodologies en vigueur, des changements de processus interne et au besoin de se former en continu ou de renforcer ces capacités. Ce processus de révision n'est pas à négliger et doit être effectué tous les 3 à 5 ans.

2 – Améliorer le processus de collecte de données

→ A. Renforcer la collaboration et le partage de données avec les fournisseurs de données du secteur privé

L'équipe de l'ONEM fait face à des difficultés pour obtenir des données issues du secteur privé. L'impact est fort puisque cela retarde le traitement des données et donc le calendrier de publication qui est serré. Par manque de temps, les données ne sont pas exploitées ou ne sont pas collectées car il n'y a pas d'identification claire des chargés de collecte auprès de ces fournisseurs de données.

→ B. Améliorer l'étendue de la collecte avec des nominations officielles pour les statistiques énergétiques

L'ONEM couvre beaucoup de flux énergétiques au moyen de ces questionnaires de collecte développés sur la base Eurostat. Toutefois, dans de nombreuses institutions ou fournisseurs de données, davantage d'informations peut être collecté et alimenter une base de données plus complète. Ici, l'équipe statistique fait part de manque de personnels et de temps dans ces organismes/entreprises pour traiter et faire remonter ces données. L'étendue de la collecte de données implique davantage de budget pour attribuer les ressources nécessaires.

3 – Augmenter les ressources matérielles et humaines

→ A. Améliorer les ressources matérielles

les ressources de l'équipe de l'ONEM sont sauvegardées sur les disques durs des ordinateurs et sur un serveur au sein du Ministère. Avec le déploiement du nouveau SI, il est nécessaire de développer un système de back-up.

→ B. Accroître les ressources humaines

L'équipe statistiques de l'ONEM se compose de 2 cadres pour gérer les statistiques énergétiques au niveau national. Un fort besoin se fait ressentir d'accroître l'équipe avec des chargés de collecte pour faciliter le traitement des données et l'élaboration de statistiques énergétiques fiables. Par manque de temps, toutes les données ne peuvent pas être traitées dans les temps impartis et impacte donc le travail de l'équipe. Il est nécessaire d'attribuer des ressources au sein de l'équipe de l'ONEM. Bien que le recrutement dépende du budget annuel et que des restrictions se font ressentir dans les administrations publiques, c'est une action à mettre en place rapidement.

4 – Structure et faciliter la diffusion des données

→ A. Organiser un atelier de diffusion annuel avec les fournisseurs de données ou au grand public

L'équipe de l'ONEM met en ligne régulièrement des publications sur différentes plateformes. La diffusion des données est ancrée dans la chaîne de valeur des statistiques énergétiques nationales. Un atelier de partage des données et des indicateurs clés peut être un moyen supplémentaire de renforcer les liens avec les fournisseurs de données et de mettre en valeur les activités de l'équipe statistiques.

4 PLAN D'ACTION POUR ÉTABLIR UN SIEN



Le plan d'action couvre une période de cinq ans et vise à renforcer les statistiques sur l'énergie en Tunisie et établir un SIE National et à mettre en œuvre selon les recommandations soulignées ci-dessus. La section suivante du rapport détaille ce plan d'action. Le plan comprend 12 actions dont la mise en œuvre devrait nécessiter environ €25 920 d'investissement, principalement lié au développement et à l'implémentation de l'outil SIE. Les actions individuelles sont classées par ordre de priorité pour contribuer à l'élaboration d'un calendrier de mise en œuvre, ainsi que pour fournir des critères de sélection des actions à mettre en œuvre face aux limitations des ressources.

4.1 IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ACTIONS REQUISES

Le tableau ci-dessous identifie les actions spécifiques requises pour soutenir chaque recommandation. Les actions sont classées par ordre de priorité à l'aide d'une matrice analytique qui évalue les actions en fonction de leur impact attendu en fonction de l'effort ou des ressources qu'elles nécessitent. Un projet est considéré comme nécessitant un effort important s'il a un coût financier élevé, des exigences élevées en matière de ressources humaines ou s'il dépend fortement d'une action qui échappe au contrôle direct des parties prenantes concernées. L'impact est considéré en termes de contribution à la réalisation de l'objectif global du plan, à savoir l'établissement d'un SIEN, ainsi qu'aux objectifs spécifiques détaillés dans la deuxième colonne du tableau.

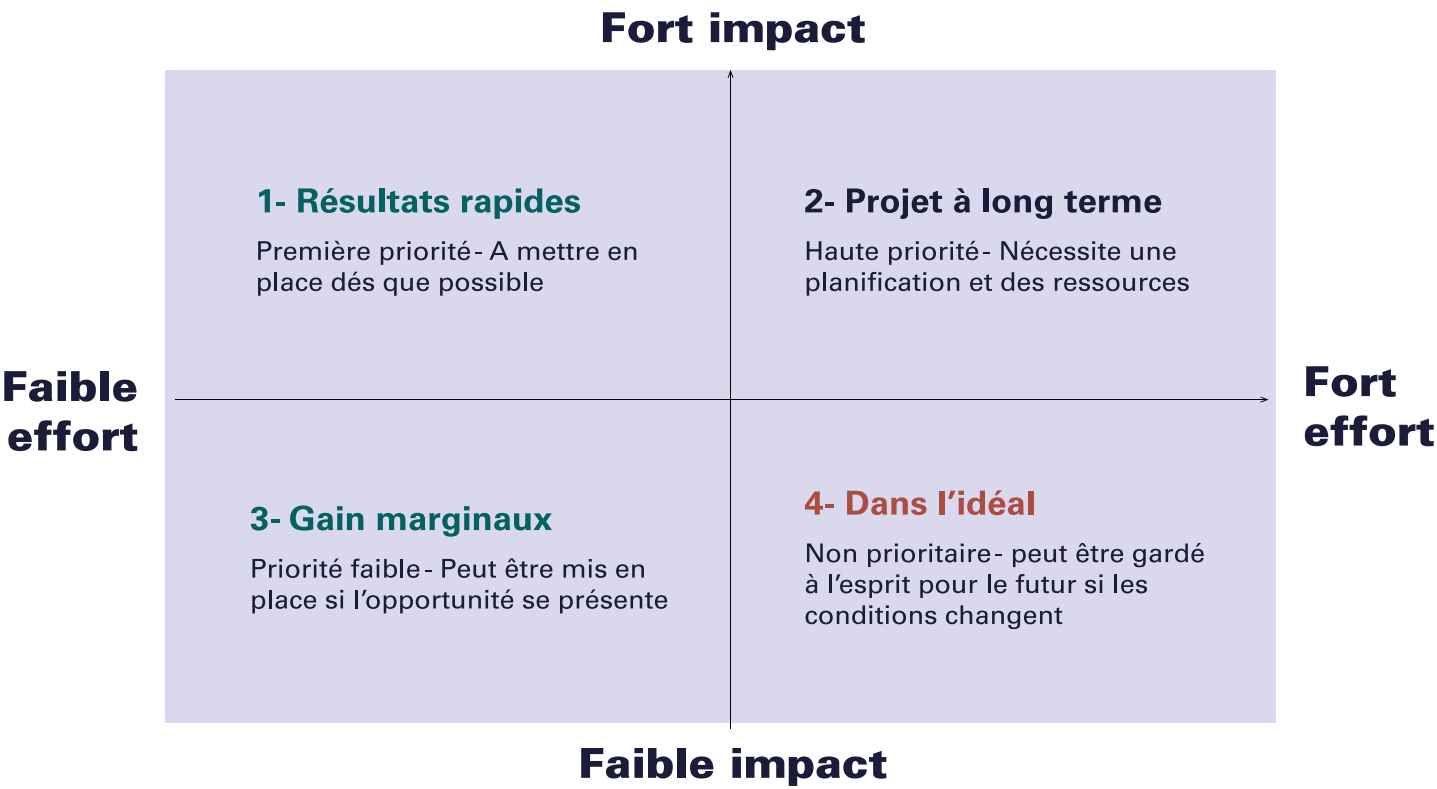


Figure 4 : Matrice de priorisation

Les éléments classés avec un “1” sont des actions qui peuvent être entreprises avec peu de planification préalable et peu de ressources, mais qui devraient avoir un fort impact. Les éléments classés avec un “2” sont des projets qui devraient apporter une contribution majeure au développement des statistiques, mais qui nécessitent une planification et une allocation de ressources substantielles pour porter leurs fruits. Les éléments classés avec un “3” ou un “4” sont généralement considérés comme moins prioritaires, et peuvent être traités de manière opportuniste ou pas du tout.

Recommandations	Objectif spécifiques		Actions	Priorité
1. Poursuivre et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques	A. Centraliser et capitaliser les compétences internes	1A.1	Maintenir à jour les documentations internes et les diffuser largement aux nouveaux arrivants. Donner la possibilité de s’y référer à tout moment de manière sécurisée.	1
		1A.2	Se tenir régulièrement informé des formations ou renforcement de capacités délivrés par les institutions (AFREC, UNSD, AIE)	1
	B. Examiner et évaluer régulièrement le processus statistique et les besoins en formations	1B.1	Mettre en place un examen de suivi des besoins en termes de renforcement de capacités. Ce cycle est à renouveler tous les 3 à 5 ans.	1
		1B.2	S’informer des changements de méthodologies et s’assurer d’être en cohérence avec les recommandations internationales	1

2. Améliorer le processus de collecte de données	A. Renforcer la collaboration et le partage de données avec les fournisseurs de données du secteur privé	2A.1	<i>Signer des accords de partage d'information avec toute entité du secteur privé et susceptible de fournir des données. L'accord doit tenir compte des délais de soumission des données à l'équipe et régit le calendrier de la phase de collecte.</i>	2
	B. Améliorer l'étendue de la collecte avec des nominations officielles pour les statistiques énergétiques	2B.1	<i>Nommer et allouer des ressources humaines pour collecter davantage de données qui ne sont pas exploitées pour le moment faute de ressources financières chez les fournisseurs de données</i>	2
		2B.2	<i>Mettre en place un atelier annuel avec les fournisseurs de données pour exprimer les besoins de l'équipe ONEM en matière de données, discuter et cadrer les possibilités d'extension de collecte.</i>	2
		2B.3	<i>Revoir les questionnaires de collecte avec les parties prenantes et les adapter pour obtenir des informations plus désagrégées, notamment pour répondre sur le questionnaire d'efficacité énergétique. Des travaux peuvent être conjointement réalisés avec l'ANME.</i>	2
3. Augmenter les ressources matérielles, humaines	A. Améliorer les ressources matérielles	3A.1	<i>Mettre en place un système de stockage distant (type Cloud) pour sécuriser les ressources matérielles de l'équipe statistiques. Ce travail doit être géré avec un administrateur informatique.</i>	1
	B. Accroître les ressources humaines	3B.1	<i>Accroître l'équipe statistiques avec 1 ou 2 chargés de collecte pour soulager la charge actuelle et faciliter le traitement des données selon le calendrier de publication en place.</i>	2
4. Structurer et faciliter la diffusion des données	A. Organiser un atelier de diffusion annuel avec les fournisseurs de données ou au grand public	4A.1	<i>L'atelier annuel de partage des données et indicateurs clés est un bon moyen de renforcer la collaboration avec les partenaires et d'accroître la visibilité des activités de l'équipe statistiques.</i>	3
		4A.2	<i>Renforcer les capacités de l'équipe de l'ONEM aux techniques d'analyse et de visualisations de données (cours AFREC)</i>	2

Tableau 13 : Recommandations

4.2 IMPLÉMENTATION DU PLAN D'ACTION

La figure ci-dessous résume les principales phases de mise en œuvre envisagées pour les actions recommandées en vue d'établir un SIEN en Tunisie.

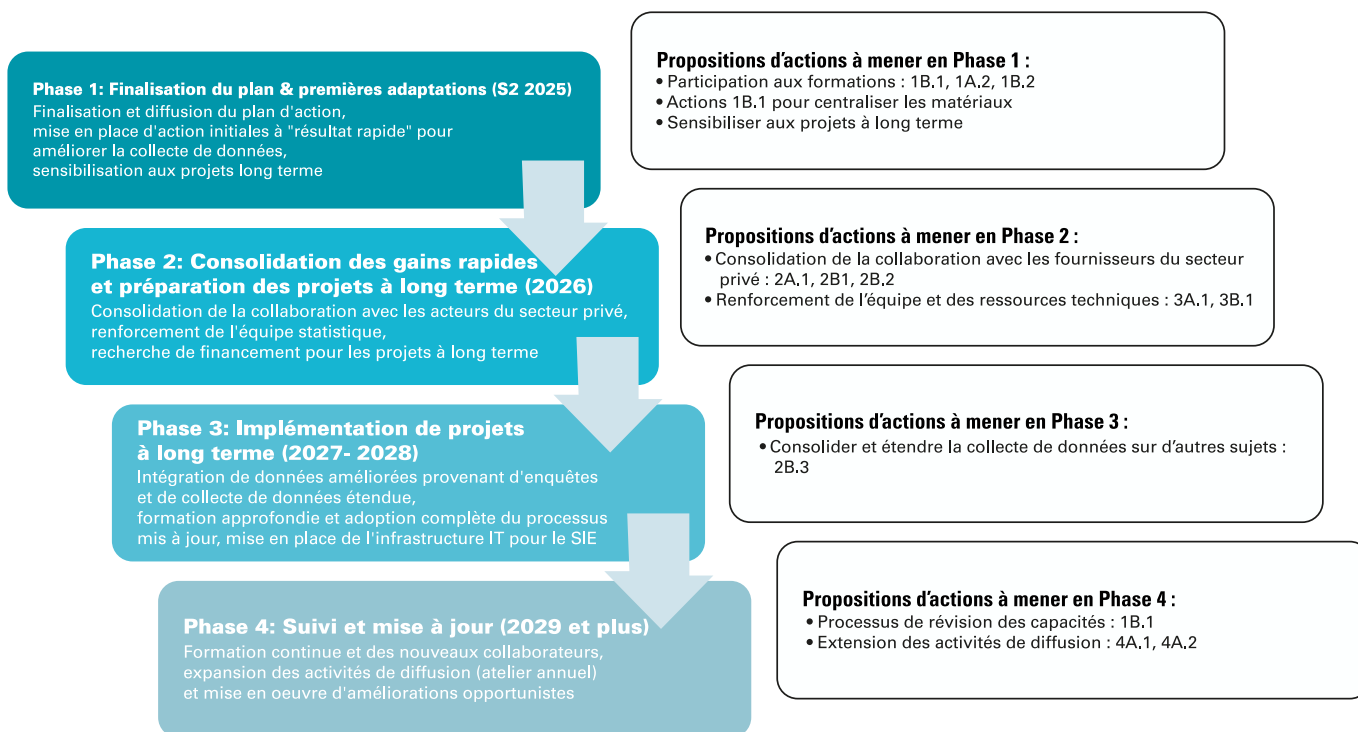


Figure 5 : Plan d'action

Recommandations	Objectif spécifiques	Actions	Priorité	Ressources financières	Indicateurs	Calendrier
1. Poursuivre et formaliser les processus liés aux statistiques énergétiques	A. Centraliser et capitaliser les compétences internes	1A.1 <i>Maintenir à jour les documentations internes et les diffuser largement aux nouveaux arrivants. Donner la possibilité de s'y référer à tout moment de manière sécurisée.</i>	1	RH : < 1 semaine RF : Limitées	Une roadmap pour les nouveaux arrivants est mise en place et toutes les ressources sont mises à disposition (guide d'utilisation, notice d'information)	S2 2025
		1A.2 <i>Se tenir régulièrement informé des formations ou renforcement de capacités délivrés par les institutions (AFREC, UNSD, AIE)</i>	1	RH : < 1 semaine RF : Limitées	L'équipe est à jour sur les formations.	S2 2025
	B. Examiner et évaluer régulièrement le processus statistique et les besoins en informations	1B.1 <i>Mettre en place un examen de suivi des besoins en termes de renforcement de capacités.</i>	1	RH : < 1 semaine RF : Limitées	Une roadmap de formation est mise en place et un examen de suivi est entrepris régulièrement.	Ce cycle est à renouveler tous les 3-5 ans
		1B.2 <i>S'informer des changements de méthodologies et s'assurer d'être en cohérence avec les recommandations internationales</i>	1	RH : < 1 semaine RF : Limitées	L'équipe est à jour sur les méthodologies et est en autonomie pour effectuer les changements.	S2 2025
2. Améliorer le processus de collecte de données	A. Renforcer la collaboration et le partage de données avec les fournisseurs de données du secteur privé	2A.1 <i>Signer des accords de partage d'information avec toute entité du secteur privé et susceptible de fournir des données. L'accord doit tenir compte des délais de soumission des données à l'équipe et régit le calendrier de la phase de collecte.</i>	2	RH : 3 semaines RF : Limitées	Des réunions avec les partenaires ont eu lieu. Le calendrier de collecte de données est respecté et les délais sont réduits.	S1-S2 2026

2. Améliorer le processus de collecte de données	2B.1	Nommer et allouer des ressources humaines pour collecter davantage de données qui ne sont pas exploitées pour le moment faute de ressources financières chez les fournisseurs de données	2	RH : 3 semaines RF : ~960€ (si 1 semaine de formation par des consultants)	La collecte de données des fournisseurs du secteur privé est facilitée et étendue.	S1-S2 2026
	2B.2	Mettre en place un atelier annuel avec les fournisseurs de données pour exprimer les besoins de l'équipe ONEM en matière de données, discuter et cadrer les possibilités d'extension de collecte.	2	RH : 2 semaines RF : Dépend du budget de l'ONEM	Tous les partenaires sont impliqués dans la phase de collecte. Les échanges sont positifs avec une bonne collaboration et une collecte de données étendue.	S1-S2 2026
	2B.3	Revoir les questionnaires de collecte avec les parties prenantes et les adapter pour obtenir des informations plus désagrégées, notamment pour répondre sur le questionnaire d'efficacité énergétique. Des travaux peuvent être conjointement réalisés avec l'ANME.	2	RH : 6 semaines RF : Limitées en interne. ~19 200€ (4 semaines avec un consultant externe)	Le questionnaire AFREC sur l'efficacité énergétique est rempli et envoyé.	S2 2027
3. Augmenter les ressources matérielles, humaines	3A.1	Mettre en place un système de back-up. Ce travail doit être géré avec un administrateur informatique.	1	RH : 1 semaine RF : Limitée en interne. ~4 800€ (avec support d'un consultant externe)	Les accès aux ressources sont sécurisés. Il existe un back-up.	S1-S2 2026
	3B.1	Accroître l'équipe statistiques avec 1 ou 2 chargés de collecte pour soulager la charge actuelle et faciliter le traitement des données selon le calendrier de publication en place.	2	RH : 1-2 semaines RF : Dépend du budget de l'ONEM	L'équipe est renforcée et stable.	S2 2026
4. Structurer et faciliter la diffusion des données	4A.1	L'atelier annuel de partage des données et indicateurs clés est un bon moyen de renforcer la collaboration avec les partenaires et d'accroître la visibilité des activités de l'équipe statistiques.	3	RH : 3-4 semaines de préparation FR : ~960€ package conférence	1 atelier par an pour promouvoir les activités de l'équipe de l'ONEM.	2028 et +
	4A.2	Renforcer les capacités de l'équipe de l'ONEM aux techniques d'analyse et de visualisations de données (cours AFREC)	3	RH : 1 semaine FR : Limitées	L'équipe est formée et maîtrise les outils.	2028 et +



5.1 RÉSUMÉ DES PROBLÈMES DÉTECTÉS LORS DU DIAGNOSTIC

N°	Problématique	Description
Ressources humaines et matérielles		
2.1	Besoin de renforcement de l'équipe statistique	L'équipe actuelle ressent un besoin fort de renforcer davantage les ressources humaines.
2.2	Besoin de mise en place d'un système de back-up	Les ressources internes doivent être sécurisées sur un système de back-up.
Collecte des données		
3.1	Difficulté à obtenir certaines données du secteur privé	Il n'y a pas de procédures écrites qui posent le cadre et les modalités de la collecte de données pour les entreprises du secteur privé.
3.2	Délais de réponse des fournisseurs	Le manque de réactivité dans la transmission des données freine le processus de collecte et de traitement des données.
Traitement des données		
4.1	Manque de capitalisation des compétences internes	Il n'existe pas de moyens fiables pour archiver les données et les hypothèses de travail.

Validation des données		
5.1	Approfondir les contrôles automatiques ou indicateurs visuels dans le cadre du nouveau SI	Des contrôles automatiques plus poussés ou la mise en place de nouveaux indicateurs pourront être mise en place à travers le nouvel outil SI en place.
Diffusion et analyse		
6.1	Besoin d'un atelier de présentation annuel avec les fournisseurs de données ou au grand public	Même en l'absence de problématique majeure évoquée, l'atelier permet de pousser la diffusion des données, et renforcer la visibilité aux activités de l'équipe de l'ONEM

5.2 HYPOTHÈSES DE COÛTS

ITEM	COMMENTAIRES	HYPOTHESE DE COUT UNITAIRE (€)
CONFERENCE PACKAGE	Prix pour 24 participants, incluant la location de la salle	960€
FRAIS DE CONSULTANT	Prix par semaine	4800€
FORMATION	Prix d'une semaine de formation, par incluant le transport et l'hébergement	2400€

5.3 LISTE DES ENTRETIENS ET RÉFÉRENCES

Une présentation a été faite le 19/11/2024 dans le premier atelier sur le SI Tunisien 1er entretien : 5 décembre 2024
--

5.4 QUESTIONNAIRES

Transmis dans un fichier séparé



AFREC
Commission Africaine
de l'Énergie

Union
Africaine 

© 2025- Commission Africaine de l'Énergie (AFREC)
02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035,
Algiers, ALGERIA

Tel: +213 23 45 9198

Fax: +213 23 45 9200

afrec@africanunion.org

www.au-afrec.org

